

10 octobre 2025

Les Services à la clientèle
CP 11003 SUCC D
Montréal QC H3C 4T3

Salutations à vous,

Avisez l' « **Agent** » c'est aviser le « **Principal** », avisez le « **Principal** » c'est aviser l' « **Agent** ».

J'ai reçu à mon domicile physique une lettre de votre part datée du 21 août 2025; lettre que j'ai jointe en annexe. Cette dernière comporte certaines anomalies. En effet, votre adresse n'est pas la même que celle de 2024 qui m'était connue, soit CP 176 SUCC YOULLIE Montréal QC H2P 2V4, avez-vous déménagé? Pourquoi?

Ensuite, les modifications que vous dites avoir apportées à mon dossier ne sont pas clairement spécifiées et vous commettez l'impolitesse de m'interpeler en me donnant simultanément le titre officieux de « **Monsieur** » et de « **Madame** » alors que ceci est pour ma part biologiquement impossible, ce que je vous ai rappelé publiquement par mon affidavit du 17 octobre 2024 avec sa lecture publique associée (<https://no-thingman.com/politique#affidavit>); je suis bien un fils de ma mère et de mon père, cela ne fait aucun doute.

Par conséquent, toujours dans cette optique de régulariser publiquement ma situation politique et économique en vue de faire cesser toute fraude à mon égard et à l'égard des « **québécois** », démarche exposée par mon avis national et international du 12 avril 2025, rappelée dans ma lettre que je vous ai postée le 29 juillet à l'ancienne adresse ci haut-mentionnée et maintenant par celle envoyée le 10 octobre à la Présidente-directrice générale d'Hydro-Québec; vous allez devoir vous identifier correctement et me dire avec qui vous faites affaire et à qui vous vous adressez, à l'homme vivant que je suis ou bien à une « **Personnalité Juridique** » associée à une « **Fiducie Publique** »? Est-ce bien claire? Et toute forme d'obstruction de votre part pour ne pas en régler définitivement la question sera retenue contre vous.

Donc qui êtes-vous, vous agissez à quel titre et qu'est-ce que « **Les Services à la clientèle** », un département, une filiale, une entreprise sous-contractante? Faites signer ou autographier votre réponse par votre directeur immédiat. De même, identifiez-moi précisément le « **Hydro Québec** » que vous dites représenter avec son adresse principale, membres du conseil d'administration, l'année de sa création, ses activités ainsi que la juridiction commerciale ou le code de commerce qui le régit avec s'il y a lieu, son numéro d'entreprise et le registre lui étant associé.

Maintenant, le 20 août dernier, est-ce que oui ou non, c'est bien avec l'homme vivant « **eric blackburn** » que vous avez interagis en interrompant son service sans préavis, celui qui habite le 3625, #3 rue Evelyn, Verdun QC H4G 1P4? Si non, précisez.

Est-ce que cet homme vivant est bien la personne autorisée au dossier et à l'origine de la mise à jour que vous avez apportée? Oui ou non. Si non, précisez.

Est-ce que cette personne vivante est la même que celle associée au « **Numéro de client** » 10XXXX992 et son contrat d'abonnement? Oui ou non, si non précisez.

En terminant, je vous rappelle que je ne consens à aucune modification unilatérale de votre part pouvant être utilisée dans le but de cacher ou de commettre une quelconque fraude commerciale contre ma « **personne** », cela va de soi.

Et actuellement, pour qu'elle soit traitée adéquatement, toute communication ayant trait à la forme, aux informations explicatives ou à une quelconque modification des conditions de notre relation qui nécessite mon consentement doit faire l'objet d'une divulgation complète par écrit et me parvenir par la poste à mon adresse physique et non par un quelconque courriel pouvant être utilisé comme outils de communication (voir annexe); et cela concerne tout particulièrement votre facturation, alors que je vous l'ai spécifiquement mentionné le 20 août dernier : « envoyez-moi votre facture en format papier ».

Or ceci est une obligation de votre part et elle est non négociable car cette preuve physique est nécessaire dans le dossier qui nous préoccupe. Et il n'est pas anodin que vous ayez fait à ce sujet une modification sans mon consentement en m'envoyant un courriel pour me confirmer le méfait accompli.

Vous disposez maintenant de 30 jours ouvrables en date de réception de cette lettre pour y répondre adéquatement.

Merci de votre attention en la matière.


eric de la famille blackburn



--- Annexes ---



002469
eric blackburn
3-3625 rue Evelyn
Verdun QC H4G 1P4

Le 21 août 2025





Heryck Blackburn <heryckblack@gmail.com>

Interruption des services à Postes Canada

1 message

Hydro-Québec <hydroquebec@communication.hydroquebec.com>
Répondre à : Hydro-Québec <vpcinfolettresresidentielle@hydroquebec.com>
À : Éric Blackburn <heryckblack@gmail.com>

6 octobre 2025 à 12:02

Si vous avez de la difficulté à voir ce message, [consultez sa version Web](#) | [English version](#)

[Avis | Conditions résidentielles](#)

Le 6 octobre 2025

Bonjour,

Le conflit de travail à Postes Canada entraînera des retards de livraison de votre facture papier.

Pour vous éviter tout souci et vous assurer un accès en tout temps à votre compte et à vos factures, **nous vous inscrirons automatiquement à la Facture Internet. Désormais, vous ne recevrez plus de facture papier.**

1. Dans les prochains jours, vous recevrez un courriel vous informant que vos préférences de facturation ont été modifiées pour la Facture Internet. **Aucune action n'est requise de votre part.**
2. Si vous désirez vérifier le solde de votre facture ou la date d'échéance du paiement, vous pouvez obtenir ces renseignements en tout temps dans votre [Espace client](#).

Avec la Facture Internet, vous recevrez :

- Un courriel vous avisant que votre facture est prête, avec le montant et la date limite de paiement.
- Un courriel de rappel cinq jours avant la date limite de paiement de votre facture.

Options de paiement

Trois options s'offrent à vous pour effectuer votre paiement :

**Paiement
Internet →**

**Prélèvement
automatique →**

Institution financière

Vous pouvez faire votre paiement par l'entremise de votre institution financière (comptoir, guichet automatique ou en ligne). Assurez-vous d'avoir en main votre numéro de compte d'Hydro-Québec qui commence par « 299 ».

Meilleures salutations,

Les Services à la clientèle

Note : En cas de difficulté, à la fin du conflit de travail à Postes Canada, vous pourrez modifier le mode de réception de vos factures dans votre [Espace client](#) sous l'onglet Facture > Facture Internet.

Hydro-Québec
Édifice Jean-Lesage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

06/10/2025 14:17

Gmail - Interruption des services à Postes Canada

[Visitez notre site Web](#)

[Suivez-nous](#)



[Nous joindre](#) [Accéder à mon Espace client](#) [Mieux consommer](#)

Vous recevez cet avis parce que vous êtes un client ou une cliente d'Hydro-Québec.



Heryck Blackburn <heryckblack@gmail.com>

Inscription à la Facture Internet

1 message

Hydro-Québec <hydro-quebec@communications.hydro.qc.ca>
À : heryckblack@gmail.com

8 octobre 2025 à 14:42



Bonjour,

Nous confirmons votre inscription à la Facture Internet. Nous espérons que vous appréciez ce service conçu pour faciliter la gestion et le suivi de vos factures d'électricité.

Voici un rappel des avantages de la Facture Internet :

- Chaque fois qu'une facture est produite, vous recevez un courriel vous indiquant le montant de cette facture, la date limite de paiement et l'adresse du lieu de consommation.
- Vous pouvez vous abonner à un rappel de paiement pour recevoir un courriel quelques jours avant la date d'échéance de votre facture.

Si vous changez d'adresse courriel, n'oubliez pas de modifier votre profil dans votre [Espace client](#) pour nous le signaler, et ce, pour chacun de vos comptes.

La prochaine fois que vous visitez votre Espace client, profitez-en pour y regrouper tous vos comptes, pour découvrir nos divers services en ligne et, si ce n'est déjà fait, pour vous inscrire :

- au Prélèvement automatique ou au Paiement Internet ;
- au Mode de versements égaux.

Merci de votre attention.

Meilleures salutations,

Les Services à la clientèle

Veuillez ne pas répondre au présent courriel. Puisqu'il a été généré automatiquement, nous ne pouvons donner suite à vos questions ou commentaires. Pour joindre un représentant des Services à la clientèle, visitez la page [Nous joindre](#).

Hydro-Québec ne vous demandera jamais des renseignements personnels par courriel.
Consultez notre [politique en matière de confidentialité](#).

Avis de confidentialité - Avertissement relatif à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. L'information transmise avec ce courrier électronique est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, nous vous saurions gré d'en aviser l'expéditeur et de détruire le contenu sans le communiquer ou le reproduire.

504-2506